

Liquider les vestiges du système colonial

Rapport au Comité Exécutif
du Mouvement de Solidarité
des peuples Afro-Asiatiques,
Beyrouth, 9-13 novembre 1960.

Dans les résolutions votées à l'unanimité par la deuxième conférence de solidarité des peuples afro-asiatiques tenue à Conakry en avril dernier, l'accent a été mis sur la nécessité d'engager une action décisive dans les deux continents pour liquider les derniers vestiges du système colonial et de faire disparaître toutes les formes d'oppression directe ou indirecte. Pour cela, il nous faut réaliser la mobilisation et l'union des forces populaires à l'intérieur de chacun des pays et le renforcement de toutes les formes de solidarité entre les peuples et les Etats d'Afrique et d'Asie et tous les autres pays épris de liberté, de progrès et de paix.

Notre action au Maroc dans les six derniers mois s'est concentrée sur ces deux objectifs :

- mobilisation interne pour la lutte anti-impérialiste,
- solidarité à l'extérieur avec les autres pays en lutte pour leur indépendance nationale, tout particulièrement avec le peuple frère algérien dont le combat et le destin sont intimement liés aux nôtres.

Le Maroc s'engage dans la guerre d'Algérie.

Au moment où la guerre d'Algérie entrait dans une phase véritablement révolutionnaire, le mouvement de libération du

Maroc, sous la direction de l'Union Nationale des Forces Populaires, prenait la décision dans son Conseil National du 21 octobre 1960, de lier son propre combat pour la liquidation du système colonial et féodal au combat du peuple algérien.

Nous avons estimé que :

« ... la question de l'évacuation des forces étrangères maintenues au Maroc cinq ans après l'indépendance, est un problème national et doit être placé au-dessus de toute polémique ou lutte partisane, étant donné les circonstances actuelles où nous voyons se poursuivre en Algérie, partie intégrante du Maghreb arabe, une guerre d'extermination contre un peuple frère.

Nous considérons que le maintien des forces françaises au Maroc ne constitue pas seulement une atteinte à la dignité et à la souveraineté nationales, mais aussi une aide effective apportée pratiquement par notre pays à l'armée française dans la guerre colonialiste qu'elle mène en Algérie.

Nous estimons que le fait de prolonger de trois années (par un accord entre le Gouvernement de S.M. Mohamed V et la France) la présence des bases françaises constitue un danger pour le Maghreb arabe, vu que ce délai correspond à celui prévu par l'armée française pour venir à bout de la révolution algérienne. »

C'est là le sens véritable de l'appel qui a été lancé au peuple marocain, à toutes les organisations nationales, pour commencer le 1^{er} novembre l'action décisive qui mènera de front la liquidation des séquelles du système colonial et féodal, la libération de l'Algérie et la constitution d'un Maghreb uni, démocratique et progressiste.

Les masses populaires marocaines ont répondu à cet appel à l'occasion du sixième anniversaire de la révolution algérienne, allant même à l'encontre des décisions du Gouvernement royal d'interdire toutes manifestations en dehors de celle organisée dans un cadre officiel pour ceux-là mêmes qui avaient signé, deux mois plus tôt (le 1^{er} septembre 1960) l'accord du maintien des bases jusqu'à la fin de 1963.

Il s'agit maintenant de passer de la phase des déclarations à celle de actes. Aujourd'hui nous retrouvons les peuples du Maghreb unis dans un front commun, comme ils l'étaient de 1953 à 1955, en lutte armée contre le système colonial qui avait réussi, à la fin de 1955, à disloquer ce front en offrant des indépendances alléchantes à la Tunisie et au Maroc.

Ceux des révolutionnaires qui avaient accepté le compromis estimaient que ces indépendances, même incomplètes (puisqu'el-

les maintenaient la domination militaire et économique), devaient servir de tremplin à l'ensemble du Maghreb en apportant un soutien plus efficace et de plus en plus étendu à la lutte pour la libération de l'Algérie, avec la conscience que là se concentrerait l'effort de l'impérialisme.

Mais la conjonction des intérêts impérialistes, d'une certaine politique néo-colonialiste et de la soif de pouvoir d'éléments locaux de la semi-féodalité, de la grande bourgeoisie anti-populaire et des compradores a fait évoluer les événements dans un autre sens. La main-mise sur la direction du mouvement national par certains dirigeants alliés à ces intérêts divers a réussi pendant quelques années à démobiliser les énergies populaires.

L'union nationale des forces populaires.

Il a fallu que le 25 janvier 1959 la base populaire du mouvement national dénonce l'incapacité et la défaillance des dirigeants traditionnels de l'Istiqlal et proclame, le 6 septembre suivant, la constitution de l'Union Nationale des Forces Populaires pour qu'une remobilisation du peuple devienne possible en vue de la poursuite de la lutte nationale.

La direction du mouvement de libération nationale revenait alors aux forces motrices qui avaient conduit le combat jusqu'en 1956 et qui avaient su mobiliser l'ensemble de la population.

Pendant les quatre années de « démobilisation » des efforts incessants ont été déployés par les éléments réactionnaires alliés à l'impérialisme pour désagréger ces forces, soit en suscitant une multiplication de partis politiques et de soi-disant associations de résistance ou de syndicats, soit en provoquant des mouvements séparatistes d'inspiration tribale ou pseudo-religieuse¹.

La création de l'U.N.F.P. mit un terme à cette action de sape et de désagrégation en dénonçant ses auteurs et en réalisant à nouveau le groupement de toutes les forces nationales animées

1. Mouvement de dissidence armée du Gouverneur du Tafilalet, Addi-Ou-Bihi, en janvier 1957, sous prétexte de lever les tribus de cette province pour protéger le trône contre la menace des forces populaires. Le mouvement aboutit à un échec dès qu'il apparut qu'il était armé et appuyé par les forces françaises stationnées dans la région. (Le procès devant la Haute Cour — décembre 1959 — se termina par la condamnation à mort du Gouverneur qui n'a cependant pas été exécuté et bénéficie actuellement de la protection occulte du Palais Royal.) L'un des éléments intermédiaires du complot était Lahcen Lyoussi, Ministre-Conseiller du Roi, actuellement réfugié en Espagne, et l'un des promoteurs d'un parti politique berbère d'inspiration féodale, le « Mouvement Populaire ». (Note de l'auteur.)

du même esprit de lutte contre toutes les formes de domination coloniale et d'exploitation.

Ce qui avait apparu pendant quelque temps comme une simple lutte interne pour le pouvoir entre fractions plus ou moins progressistes de la bourgeoisie nationale devint un affrontement bien net entre l'ensemble des forces populaires anti-impérialistes d'un côté et les éléments semi-féodaux réactionnaires liés directement ou indirectement aux intérêts étrangers.

La réalité de ce front national se concrétisait de plus en plus dans les prises de positions solidaires des diverses couches sociales du peuple Marocain devant les problèmes nationaux :

- travailleurs manuels et intellectuels organisés dans la puissante centrale de l'Union Marocaine du Travail aux 600.000 adhérents,
- hommes de la résistance et de l'armée de libération, essentiellement d'origine rurale ou néo-citadine,
- artisans et petit commerçants constituant une classe moyenne qui n'a cessé d'alimenter les rangs du mouvement national,
- jeunesse estudiantine organisée au sein de l'Union Nationale des Etudiants du Maroc (U.N.E.M.).

Tous, quoique différent par leur appartenance politique ou leur milieu social, mais unis par un égal désir d'union et d'action patriotique, ont proclamé le 6 septembre 1959 :

« Qu'il n'y a aucune contradiction entre les intérêts des différentes couches sociales du peuple marocain et que seule l'union peut faire échec aux visées impérialistes et assurer la réalisation des objectifs nationaux. »

et ont affirmé que :

« Les organisations politiques dans leur forme actuelles sont viciées et indaptées à l'éducation et à l'entraînement des masses dans les tâches constructives », et qu'elles « constituent l'instrument de division et même un paravent pour la défense ou l'acquisition de positions personnelles, quand elles ne favorisent pas l'intervention étrangère ou ne servent pas des intérêts sordides inavouables ».

Ce fut un grand moment de clarification pour le peuple marocain qui avait été soumis depuis la proclamation de l'indépendance à une entreprise sournoise de mystification et de confusion. L'union recréée laissait en dehors d'elle les ennemis, avoués ou non, du peuple marocain.

La lutte nationale pour la liberté allait reprendre, sous la direc-

tion cette fois des forces réellement révolutionnaires, dynamiques et vigilantes.

Reprise de la lutte de libération nationale.

Celle-ci fut engagée alors sérieusement sur le plan officiel par les dirigeants de l'U.N.F.P., Abdoulaye Ibrahim et Abdourahim Bouabid, devenus Président et Vice-Président du Conseil des Ministres du Gouvernement royal après l'élimination de la tête du Gouvernement de M. Ahmed Balafrej, dirigeant déchu du Secrétariat Général de l'Istiqlal.

Durant l'année 1959 et jusqu'au mois de mai 1960, le Gouvernement Ibrahim, malgré les positions ministérielles importantes encore occupées par des éléments rétrogrades, a pu poser les problèmes fondamentaux de la libération nationale.

Des résultats positifs ont été atteints mettant en péril les positions de l'impérialisme et de ses alliés à l'intérieur du pays :

- retour aux paysans et distribution sous forme coopérative de 44.000 hectares spoliés par la colonisation française.
- préparation du dossier d'autres centaines de milliers d'hectares également spoliés par les colons qui possèdent encore près d'un million d'hectares,
- nationalisation du commerce extérieur du thé, boisson traditionnelle du Maroc,
- institution de la Banque Nationale d'Emission et de la Banque de Développement Economique,
- contrôle des transferts de capitaux à l'étranger,
- mise en place des instruments de préparation et d'exécution d'un plan quinquennal devant permettre une refonte des structures et la réforme agraire, et assurer la modernisation rurale, une réelle industrialisation et la formation des cadres,
- suppression des émissions radiophoniques étrangères.

Cette action particulièrement concentrée dans le domaine de la libération économique visait à enlever au système néo-colonialiste ses moyens de pression et de chantage afin de permettre la liquidation des autres vestiges de la domination coloniale sur le plan militaire.

L'opposition à cette action de libération nationale n'a cessé d'être menée à l'intérieur même du Gouvernement par le Prince Héritier Moulay Hassan, qui s'appuyait sur une armée et une police inspirées par les conseillers français (et plus discrètement par de nouveaux conseillers américains) et encadrées pour la plupart par les officiers marocains mercenaires qui avaient servi

dans les rangs de l'armée coloniale, notamment dans la guerre d'Indochine. Mais il y eut une période d'hésitation, le Roi Mohamed V se méfiant du caractère hasardeux et aventurier de la politique anti-populaire et anti-nationale préconisée par son entourage et par le Prince Héritier. Une action psychologique fut entreprise par cet entourage et associée à certaines opérations policières contre de soi-disants complots.

Ce fut alors :

- l'étouffement du congrès des étudiants et la poursuite de la presse nationale qui en publiait les résolutions (août 1959),
- le procès d'intention au Parti communiste (octobre 1959),
- l'interdiction du quotidien progressiste *At-Tahrir* et l'arrestation de son directeur et de son rédacteur en chef, Basri et Yousoufi, tous deux fondateurs de la résistance et de l'U.N.F.P.,
- l'arrestation d'une vingtaine de dirigeants de l'U.N.F.P. anciens résistants ou chefs de l'armée de libération,
- et surtout, le désarmement et la liquidation de l'Armée de libération marocaine du Sahara qui n'avait cessé, depuis 1956, de protéger le flanc Sud-Ouest du peuple algérien combattant.

Cependant, les patriotes dans le Gouvernement Ibrahim poursuivaient imperturbablement leur action de liquidation du système colonial. Après avoir obtenu l'annonce de l'évacuation des forces américaines, ils s'attaquèrent au problème de l'évacuation immédiate des forces françaises qui continuaient leur action ouverte ou d'espionnage contre le mouvement de libération au Maroc et en Algérie.

L'accord du Roi fut obtenu au mois d'avril en Conseil des Ministres, qui arrêta une méthode et un calendrier pour cette évacuation. Le 1^{er} juillet 1960 était la date limite pour sa réalisation par les voies diplomatiques. Passé ce délai, le plan d'action prévoyait la remise à la disposition du Gouvernement français de tous les officiers français et « conseillers techniques » des Forces Armées Royales, de la gendarmerie et de la police et l'appel au peuple pour l'engager dans l'action directe en vue de réaliser l'évacuation.

Celle-ci était entendue dans la pleine acception du terme et ne pouvait être camouflée par une simple substitution du drapeau national à l'emblème de l'occupation étrangère. La tentative d'opérer une pareille mystification se heurta immédiatement à un échec : l'Ambassadeur des Etats-Unis vint en effet demander au Président Ibrahim, également ministre des Affaires Etrangères, l'agrément pour un groupe d'officiers des bases américaines,

dont le commandant Blair, comme attachés militaires à l'Ambassade et en même temps comme « conseillers » du Prince Héritier Moulay Hassan, Chef de l'Etat-Major des Forces Armées Royales, qui avait déjà donné son consentement. Le refus d'Ibrahim d'accorder cet agrément coïncida étrangement avec la dissolution par le Roi, le 19 mai, du Gouvernement qu'il présidait.

Il était évident que la détermination anti-impérialiste de ce Gouvernement ne pouvait pas laisser indifférents les grands intérêts étrangers qui, derrière l'indépendance marocaine, entendaient perpétuer un système de domination coloniale appuyé sur un régime semi-féodal. L'entourage réactionnaire du Roi, aux ordres de ces intérêts, entreprit une action énergique pour obtenir l'élimination, coûte que coûte, de représentants de l'U.N.F.P. au Gouvernement. Ce fut le coup d'état royal et la constitution d'un Ministère présidé par le Roi lui-même et son fils le Prince Moulay Hassan, basé sur une clientèle liée soit à la famille royale, soit aux grandes familles commerçantes et terriennes privilégiées du régime.

Les forces populaires affrontent le néo-colonialisme.

A partir du milieu de l'année 1960, le cinquième gouvernement marocain indépendant risquait de prendre un nouveau visage, non plus celui qui avait stimulé le combat des forces populaires pour lesquelles l'indépendance avait un contenu de démocratie, de progrès et de promotion des masses populaires, mais celui d'un colonialisme grimé qui porte un nom devenu classique, avec un certain nombre d'indépendances récemment octroyées en Afrique : le néo-colonialisme.

Les initiatives du nouveau Cabinet royal sont de nature à remettre en cause la politique de libération et de non-dépendance et à faire perdre les fruits de la victoire emportée par le peuple dans sa lutte pour l'affranchissement économique et politique du pays.

Le plan quinquennal préparé par le précédent gouvernement fut présenté en juillet dernier par le nouveau Vice-Président du Conseil, le Prince Moulay Hassan, sous une forme profondément remaniée qui ne laissait de place à aucune réforme de structure, aucune réforme agraire, et en faisait un moyen de renforcer la domination des capitaux étrangers et le système militaire et policier.

Loin de servir d'instrument de mise au travail du pays et de mobilisation démocratique des masses populaires pour l'édifica-

tion nationale, il constitue un véritable retour en arrière et aboutit, selon les déclarations mêmes du ministre du Travail du Cabinet royal, à un accroissement du chômage.

Cette régression dans le domaine de la libération économique est assortie d'une série de mesures anti-démocratiques, destinées à freiner la réaction populaire.

Effrayés par les résultats des élections en mai dernier aux chambres de commerce, aux municipalités et aux communes rurales, qui consacrèrent la victoire de l'U.N.F.P., convaincus de la réalité de cette union des forces populaires qui se manifesta à plusieurs reprises par des grèves générales de protestation groupant ouvriers, agriculteurs, commerçants, fonctionnaires et étudiants et immobilisant la vie nationale, les éléments réactionnaires installés au Gouvernement se sont délibérément engagés dans une véritable épreuve de force à l'égard des masses populaires :

- annulation des élections à la Chambre de Commerce de la capitale économique, Casablanca, d'où les compradores avaient été éliminés en mai 1960 par la masse des petits commerçants progressistes,
- constitution *de facto*, légalisée le 20 octobre 1960, d'une centrale syndicale artificielle — l'Union Générale des Travailleurs Marocains (U.G.T.M.) — pour tenter de briser l'unité de la classe ouvrière organisée dans l'Union Marocaine du Travail,
- adoption de mesures arbitraires contre la presse démocratique interdite (Al Moukafih, communiste) ou régulièrement saisie (Er-Rai-El-Am de l'U.N.F.P., l'Avant-Garde de l'U.M.T.),
- nomination d'anciens officiers de l'armée française vaincus d'activités anti-nationales comme gouverneurs et à la direction des services de sécurité ou de gendarmerie,
- remplacement à divers leviers économiques et financiers de techniciens progressistes² par des hommes liés aux intérêts des grandes familles semi-féodales ou bourgeoises soucieuses de se substituer à l'exploitation mercantile et colonialiste.

Mais ce n'étaient là que des opérations secondaires destinées à détourner l'attention du peuple marocain de la nouvelle orientation prise par la politique officielle vis-à-vis de l'impérialisme.

Au Congo, les Forces Armées Royales se comportaient sous

2. Direction du Bureau d'Etudes et de Participation Industrielle, Banque de Développement Economique, Bureau de Recherches et de Participation Minière, Office des Phosphates, etc.

la bannière des Nations Unies en véritables troupes coloniales. Ses officiers supérieurs sont considérés par les observateurs impartiaux comme partiellement responsables des complots néo-colonialistes fomentés contre le gouvernement légal Lumumba et qui tendent à faire lutter les Africains contre leurs frères africains. Cependant il était question de tripler les effectifs de l'armée royale, de les porter à 100.000 hommes et de les doter d'un équipement et d'un encadrement américains.

Au Maroc même, le plan préparé pour l'évacuation des forces étrangères était abandonné.

Le 1^{er} septembre 1960, le Cabinet royal signait avec l'Ambassadeur de France, M. Parodi, un accord destiné à permettre le maintien des bases françaises sous forme d'écoles jusqu'à la fin de 1963, au moment même où la lutte du peuple algérien entraînait dans sa phase cruciale.

C'est là la consécration du passage de la semi-féodalité installée au pouvoir dans le camp de l'impérialisme. Ceci plaça les forces populaires devant le devoir de réagir énergiquement, sans se laisser induire en erreur par les opérations de diversion où de camouflage que sont :

- l'affaire de Mauritanie³,
- la fermeture du Consulat de France à Oujda⁴,
- l'expulsion de quelques colons dans cette région.

Il devenait évident que le peuple marocain se trouvait devant la menace de voir son pays devenir l'agent d'actions sournaises d'un néo-colonialisme camouflé sous le drapeau de l'armée nationale. D'une façon plus directe encore, le Maroc devient une base légalement reconnue d'entraînement et de départ pour les forces d'agression contre la révolution algérienne, servant ainsi la stratégie impérialiste soucieuse avant tout de maintenir sa domination sur cette rive de la Méditerranée même s'il fallait provoquer la palestinsation du Maghreb, le partage de l'Algérie et la constitution d'un équilibre statique basé sur la coexistence de régimes néo-colonialiste, fasciste et semi-féodal.

Le Gouvernement royal se trouve devant un choix inéluctable : refuser l'aide déjà officiellement accordée à l'armée française et s'engager avec les masses populaires aux côtés du peuple algérien, ou s'opposer à la mobilisation décidée par le peuple

3. Présentée comme une affaire d'annexion en contradiction avec le courant de libération en Afrique et alors que l'armée de libération de Mauritanie venait d'être désarmée par le Palais. La position de l'Union Nationale des Forces Populaires sur cette question se résume en deux mots : auto-détermination et appartenance au Maghreb.

4. Alors que l'on venait de nommer Gouverneur dans cette province le Colonel Ben Larbi, ancien officier de l'armée française ayant servi notamment en Indochine.

marocain pour la liquidation définitive du système de domination colonialiste au Maghreb.

La lutte a été engagée le 1^{er} novembre à l'occasion du sixième anniversaire de la révolution algérienne. L'instrument de cette lutte a fait ses preuves : c'est l'union nationale des forces populaires. Les peuples du Maghreb qui se lancent à l'assaut du dernier bastion du système colonial sont soutenus pas un puissant courant de solidarité que notre mouvement afro-asiatique se doit d'entretenir et de renforcer en lui donnant un contenu de plus en plus concret et efficace.

Manifestations pratiques de solidarité.

Pour notre part, nous nous sommes attachés durant les six derniers mois à apporter notre contribution au renforcement de cette solidarité, en participant aux manifestations des organisations populaires, politiques, syndicales et culturelles qui se sont multipliées au rythme de l'accroissement de la lutte de libération en Afrique, en Asie et dans le reste du monde. Des résolutions pratiques ont été adoptées dans ce sens, soit à l'occasion de visites mutuelles entre les organisations fraternelles :

- le Comité Syndical International de solidarité avec les travailleurs et le peuple algérien a tenu une importante session à La Havane le 20 octobre 1960 et s'est attaché à étudier les formes d'action susceptibles d'intensifier cette solidarité. Le Secrétaire Général de l'U.M.T., Mahjoub Ben Seddik, y a joué un rôle de premier plan.
- A l'occasion de la réunion à Genève de la 44^e Conférence de l'Organisation Internationale du Travail en juin dernier, les organisations syndicales des pays arabes ont réaffirmé dans un Manifeste leur solidarité contre toute tentative d'assujettissement des masses laborieuses par la féodalité ou la dictature.
- Sur le plan purement maghrébin, une session de formation de cadres de l'Union Générale des Travailleurs Algériens a été organisée à Casablanca du 29 juillet au 7 août 1960 avec le concours de la Jeunesse Ouvrière Marocaine.

Nous nous sommes également attachés à développer cet esprit de solidarité dans la lutte et l'édification au sein de nos organisations de jeunesse.

Le congrès de l'Union Nationale des Etudiants Marocains tenu à Casablanca du 16 au 20 juillet fut l'occasion de prises de résolutions dans ce sens. Notre jeunesse ouvrière et estudiantine a

participé aux différentes rencontres et séminaires internationaux et y a joué un rôle d'avant-garde :

- Séminaire pan-africain de la jeunesse à Tunis (du 11 au 19 avril 1960);
- Comité international de solidarité avec la jeunesse algérienne, Conakry (31 mai 1960);
- Huitième Conseil de l'Assemblée Mondiale de la Jeunesse à Accra (du 19 au 25 août 1960);
- Séminaire des jeunes à Dubrovnik sur la paix, l'aide aux pays sous-développés et la lutte contre le néo-colonialisme (du 5 au 13 septembre 1960);
- Forum international des jeunes à Moscou (août 1960);
- Chantier international à Cuba pour la construction de cités universitaires sous le patronage de la Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique (30 août au 10 septembre 1960);
- Comité du Festival de la jeunesse à Stockholm (1^{er} octobre 1960);
- Séminaire sur le rôle politique, économique, social et culturel des syndicats en Afrique à Berg-Neustadt, Dusseldorf (du 21 au 25 octobre 1960);
- Le congrès de l'Union Internationale des Etudiants à Bagdad en octobre 1960 a été l'occasion de résolutions de confrontations entre les étudiants afro-asiatiques et des pays démocratiques sur les problèmes de l'heure. Il en avait été de même du congrès du C.O.S.S.E.C. tenu en Suisse un mois plus tôt et de la réunion des étudiants pan-africains à Londres qui fut un véritable succès (du 12 au 15 octobre 1960);
- Le congrès de l'Union Générale des Etudiants musulmans algériens à Tunis fut également l'occasion d'une large confrontation de la jeunesse afro-asiatique, de même que le deuxième congrès de l'Union Nationale des Femmes tunisiennes, réuni à Monastir le 16 août 1960, établit des liens de coopération fraternelle et d'unification entre les mouvements féminins des pays du Maghreb.

Sur le plan des libertés démocratiques et des moyens d'expression, la deuxième rencontre mondiale des journalistes à Baden (Autriche) du 18 au 22 octobre 1960, fut l'occasion de mettre au point les formes pratiques de coopération dans les domaines de la presse et de la radio.

Il appartient à l'Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques et à son Secrétariat Permanent de veiller à traduire ces résolutions dans la réalité. Nous préconisons la création à cet effet de postes de secrétaires itinérants afin d'assurer la liai-

son et l'animation entre les différentes organisations populaires en Afrique et en Asie.

Il devient nécessaire de créer les antennes dans les principales capitales du monde (Pékin, Moscou, Londres, New-York, Paris ou Genève) liées au siège central de notre mouvement et chargées d'en assurer le large rayonnement.

La lutte que nous engageons aujourd'hui contre les vestiges du système colonial et féodal se présente dans les conditions les plus favorables pour le peuple marocain comme pour les autres peuples.

Les forces populaires ont atteint un haut degré de conscience politique, d'organisation et d'union.

Les éléments réactionnaires de mystification et de confusion sont apparus sous leur véritable visage.

Le camp des forces de la liberté et de la démocratie dans le monde s'est considérablement renforcé par les victoires remportées contre la domination impérialiste qui est définitivement passée du stade de son développement à celui de son anéantissement.

Il suffit de conjuguer tous les efforts des forces démocratiques du monde entier pour mettre en échec les plans de résurrection du système colonial et conjurer tous les complots fomentés par les éléments réactionnaires locaux, au service du néo-colonialisme.

Mais la lutte peut être longue et connaître maints tours et détours. Aussi faut-il l'affronter avec une volonté, une résistance et une persévérance à toute épreuve. Notre vigilance doit être constamment en éveil durant cette marche de longue haleine au bout de laquelle la victoire appartient aux peuples.

Cette victoire est certaine et elle apportera à l'humanité liberté, démocratique et coexistence pacifique.